

ÉLECTIONS JUDICIAIRES COMPLÉMENTAIRES

Appel de candidatures Magistrat·e·s de l'ordre judiciaire

2 postes de procureur·e·s à 100%,

**1 poste de procureur·e à 70%
au Ministère public**

Sont éligibles aux charges judiciaires les Suisses·ses qui ont l'exercice des droits civils. Une formation juridique complète en droit suisse et un brevet d'avocat·e sont en outre considérés comme nécessaires, de même que de grandes capacités d'écoute et de travail. Une expérience des professions judiciaires est un avantage. Enfin, compte tenu de l'évolution de la criminalité, des connaissances en informatique et/ou en économie pourraient se révéler intéressantes.

Lieu de travail : La Chaux-de-Fonds.

Entrée en fonction : entre le 1er juillet et le 1er septembre 2026. Domiciliation dans le canton obligatoire.

Délai de postulation : 5 mars 2026.

Renseignements : M. Pierre Aubert, procureur général, tél. 032 889 61 70.

Les personnes intéressées à ces postes et remplissant les conditions légales pour les occuper sont invitées à faire acte de candidature par voie électronique à : postulation.magistrature@ne.ch.

Votre postulation comprend : un CV, une liste de références, un extrait du registre des poursuites, un extrait de votre casier judiciaire, une attestation de l'exercice de vos droits civils, ainsi que l'indication de vos liens d'intérêts au sens de l'article 17 de la loi sur la haute surveillance (LHS).

Conformément aux articles 14, alinéa 2, et 18, alinéa 2, LHS, les dossiers de candidature seront transmis aux membres du Grand Conseil, au Conseil d'État, ainsi qu'aux organes consultés, à moins que la/le candidat·e ne s'y oppose.

Les candidat·e·s retenu·e·s seront auditionné·e·s par la commission judiciaire du Grand Conseil, en principe **les 13 et 16 mars 2026, (les dates et heures exactes des auditions seront communiquées ultérieurement).**